

**Association « Zéro Déchet Touraine »**  
**Réunion du Conseil d'administration du 06/09/2022**  
**Procès-verbal**

**Lieu de la réunion** : Réunion en présentiel au local de ZDT

Date : le 06 septembre 2022

Membres du C.A présents :

Mme Mélanie GUELLIER, Mr Sébastien MOREAU, Mme Josette LABORIEUX.

Membres du C.A excusés :

Mme Mme Anastasia CHARDENON, Mr Bruno BEJON, Mr David VIOLLEAU

Présence de Martine ROBIN – antenne de Genillé

Début de séance : 19h56

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ODJ
2. Approbation du CR du CA du 07/07
3. Demande de délégation de signature pour Genillé
4. Discussion sur l'accompagnement des Tourpluches de Victoire en transition afin qu'une réponse collective soit apportée à Marie-Laure et à Evelyne.
5. Echange autour des proposition de Jean-François Grant concernant le fonctionnement de l'association
6. Gestion des demandes entrantes (interventions, partenariats...)
7. Point sur les finances de l'asso, CR du rendez-vous à la banque, approbation de la mise en place du Dailly pour les subvention attendues
8. Demande de modification de la périodicité du CA: mensuel plutôt que tous les 2 mois
9. Point sur le DLA
10. Présentation de l'espace partagé « nuage » afin de partager les informations internes au conseil d'administration
11. Adhésion à l'association France Bénévolat Touraine
12. Question diverses

**Point n°1: Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour **est adopté à l'unanimité.**

**Point n°2 : Approbation du PV du CA du 07/07/2022**

Le PV du 07/07/2022 est approuvé à l'unanimité après modifications

### **Point n°3: Demande de délégation de signature pour l'antenne de Genillé**

Suite à la lecture des Statuts de ZDT, la délégation de signature est accordée aux coordinatrices de l'antenne de Genillé aux conditions suivantes :

- ❖ La délégation est accordée jusqu'à la prochaine Assemblée générale de l'association aux coordinatrices de l'antenne de Genillé ;
- ❖ Elle est valable pour tout acte et document engageant les moyens de l'antenne Zéro Déchet Touraine de Genillé, en conformité de ses objectifs et des statuts de l'association ;
- ❖ Les achats de l'antenne doivent être préalablement validés par la trésorière et tout bon de commande signé par les coordinatrices de l'antenne doit lui être transmis avant engagement de la dépense ;
- ❖ Les coordinatrices de l'antenne s'engagent à présenter le bilan moral de l'antenne à chaque Assemblée Générale ;

### **Point n°4 : Discussion sur l'accompagnement des Tourpluches de Victoire en transition afin qu'une réponse collective soit apportée à Marie-Laure et à Evelyne.**

Les dirigeantes de l'association Victoire en Transition (VET) nous ont contactées pour contester le montant de la facture qui leur a été adressée pour l'accompagnement des Tourpluches de Victoire en Transition. Le montant est en effet plus élevé que ce qu'elles ont provisionné, du fait de la revalorisation du salaire de Jonathan Lecharpentier et du nombre important d'heures qu'il a accordé à ce site en 2022. Les ressources financières provenant des utilisateurs et collectées par l'association VET sont faibles du fait du nombre d'utilisateurs réduits (25 sur un potentiel de 130).

Les membres du CA décident :

- De faire une facture rectificative visant à réduire le montant demandé, par esprit de solidarité inter-associative et au nom de l'intérêt général.
- De revenir vers les dirigeantes de l'association VET afin de leur proposer de faire évoluer le fonctionnement des Tourpluches, notamment en leur proposant que ZDT perçoive directement les cotisations utilisateurs et fasse la promotion des Tourpluches afin d'attirer un plus grand nombre d'utilisateurs.
- Mélanie se propose pour rédiger la réponse et l'envoyer à VET.

### **Point n°5 : Echange autour des proposition de Jean-François Grant concernant le fonctionnement de l'association**

JF Grant est prestataire de l'association et a attiré notre attention sur ce qu'il a constaté :

- *La transition de la présidence vers nouvelle gouvernance qui se fait attendre*
- *Un flottement dans la coordination des animations*
- *Des difficultés à mobiliser les bénévoles et des membres du CA*
- *Un flottement dans la prise de décision*
- *Difficulté de trouver le temps pour mettre à plat les sujets de fond*

Pour y remédier, voici ce qu'il propose :

- *Trouver un format pour réfléchir à plusieurs qui correspond à vos disponibilités (en sous-groupe, avec un mix outils en ligne et présentiel, en asynchrone,...)*
- *Dessiner le parcours que vous souhaitez pour vos bénévoles et futurs membres du CA*

- Ré évaluer le catalogue de prestations proposées sous l'angle de l'impact, des compétences et de leur rentabilité. Et de se donner un cadre pour répondre par le Oui ou le Non aux sollicitations.
- De définir des fiches d'engagement bénévoles précisant le temps, les compétences nécessaires à chaque mission.
- Et de redéfinir un organigramme avec des fiches de mission précises pour les membres du CA et les salariés dans le contexte actuel de l'association.

Jean-François se propose d'animer ces temps de réflexion et d'action.

L'association remercie Jeff pour ses propositions. Pour l'instant l'association ne peut pas financer de telles actions. Peut-être pourront-elles être financées en 2023, selon l'état des finances de l'association. Les membres du CA souhaitent l'inviter lors du prochain CA afin d'en discuter de vive voix.

Point n°6 : Gestion des demandes entrantes (interventions, partenariats...)

Il est proposé une gestion tournante de la boîte [contact@zerodechettouraine.org](mailto:contact@zerodechettouraine.org) pour une durée de 2 mois par un membre du CA (fractionnable en plusieurs périodes de quelques semaines consécutives au cours de l'année). L'idée est que chaque membre du CA assure une sorte de permanence pendant laquelle il sera l'interlocuteur privilégié des personnes extérieures et des salariés qui parfois souhaitent qu'une décision soit prise rapidement. Il n'est pas toujours possible d'attendre la réunion du CA pour répondre à ces personnes. Le membre du CA de permanence pourra donner une réponse et signer des documents directement au nom du CA ou consulter les autres membres au préalable si la situation l'exige.

**Point n°7 : Point sur les finances de l'asso, CR du rendez-vous à la banque, approbation de la mise en place du Dailly pour les subvention attendues**

Les documents suivants ont été remis à notre banque : bilan et résultats 2021, prévisionnel 2022, conventions ADEME et OZB.

- Notre demande de découvert autorisé pour association de 6000 € a été refusée par Ile Crédit Mutuel
- La banque propose à la place la mise en place d'un prêt Dailly si nous avons besoin, aux conditions suivantes :
  - Enveloppe de 5000 € maximum
  - Taux 2,15 %
  - Pas de frais si pas utilisé
  - Décision CA à transmettre à Mme Bardet

La mise en place d'un Dailly est approuvée à l'unanimité par les membres du CA, en espérant ne pas avoir à activer ce dispositif.

Il est important de noter la date des pleins de gasoil et le kilométrage dans un carnet du véhicule et de conserver les tickets de CB.

Un dossier « devis à signer » a été créé sur Nextcloud. Y mettre les devis qui doivent être signés.

Il faudrait proposer une date aux bénévoles du pôle finances pour formation à MEG et moment de convivialité.

Sébastien doit faire un point sur les sommes perçues pour les composteurs TMVL et celles à reverser aux partenaires (Vers de Tours, Artefacts, Biodiversity).

Helloasso fonctionne bien, des cotisations et dons nous arrivent régulièrement.

La question des composteurs RCVL est posée : ils sont gratuits jusqu'en 2023, il faudra faire un point avec les structures qui en bénéficient fin 2023 pour savoir si elles souhaitent en prolonger l'utilisation contre paiement.

Pour Passplat, une concertation avec la porteuse de projet est nécessaire pour la facturation ces prochains mois.

#### **Point n°8 : Demande de modification de la périodicité du CA: mensuel plutôt que tous les 2 mois**

Des CA mensuels permettraient d'aborder un nombre de points plus restreint, plus régulièrement. Les membres présents s'interrogent sur la disponibilité des autres membres du CA. Il est décidé d'attendre avant de statuer sur cette proposition.

#### **Point n°9 : Point sur le DLA**

Le processus suit son cours. Prochaine réunion DLA le 17/09 :2022.

#### **Point n°10 : Présentation de l'espace partagé « nuage » afin de partager les informations internes au conseil d'administration**

Des accès personnels à cette solution de *cloud* informatique ont été créés par Josette pour les membres du CA qui en ont fait la demande. Cette solution permet de déposer et de centraliser tout document nécessaire à la vie de l'association.

#### **Point n° 11. Adhésion à l'association France Bénévolat Touraine**

Sébastien a rencontré la présidente de France Bénévolat 37. Cette structure propose, moyennant finance, de diffuser des fiches de postes bénévoles et d'en assurer le recrutement. Le coût de l'adhésion annuelle est de 50 euros.

L'adhésion de ZDT à France bénévolat est acceptée à l'unanimité. Sébastien est chargé de les recontacter.

#### **Point n°12 Question diverses**

Aucune question diverse n'a été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



Sébastien MOREAU  
Secrétaire-adjoint



Mélanie GUELLIER  
Trésorière